

1. RESUME

Les résumés sont établis sur la base d'informations requises, appelées « Eléments ». Ces Eléments sont numérotés dans les Sections A-D (A.1 – D.2). Ce résumé contient tous les Eléments devant être inclus dans un résumé pour ce type de valeurs mobilières et d'émetteur. Dans la mesure où certains Eléments ne sont pas requis, des écarts dans la numérotation des Eléments présentés peuvent être constatés.

Bien qu'un Elément doive être inclus dans le résumé du fait du type de valeurs mobilières et d'émetteur concerné, il se peut qu'aucune information pertinente ne puisse être donnée sur cet Elément. Dans ce cas, une brève description de l'Elément est incluse dans le résumé suivie de la mention « Sans objet ».

SECTION A—INTRODUCTION ET AVERTISSEMENTS

A.1 **Nom et code international d'identification des valeurs mobilières (code ISIN)**

Au maximum 2.500.000 nouvelles actions ordinaires de Catégorie A dans le capital de Wise plc (la "Société" ou "Wise") d'une valeur nominale de 0,01 £ chacune (les "Nouvelles Actions de Catégorie A") à émettre aux Clients de l'UE Eligibles participants dans le cadre du programme d'actionnaires clients de Wise, OwnWise. Le nombre total de Nouvelles Actions de Catégorie A à attribuer aux Clients de l'UE Eligibles dans le cadre d'OwnWise devrait être déterminé 12 mois suivant l'expiration de la Période de Détention d'OwnWise et sera annoncé publiquement et publié sur le site internet de la Société.

Une fois admises à la négociation, les Nouvelles Actions de Catégorie A seront enregistrées sous le code ISIN GB00BL9YR756 et le numéro SEDOL BL9YR75 et seront négociées sous le symbole "WISE". La Période de Détention d'OwnWise s'ouvrira le 1^{er} octobre 2021 et durera jusqu'au 30 septembre 2022 (inclus).

A.2 **Identité et coordonnées de l'émetteur, y compris son Identifiant d'Entité Juridique (Legal Entity Identifier) (IEJ)**

Notre siège social et notre principal établissement se trouvent au 6ème Etage Tea Building, 56 Shoreditch High Street, E1 6JJ Londres. Notre numéro d'identification d'entité juridique ("IEJ") est 213800LD9XCHIC1C4V71.

A.3 **Identité et coordonnées de l'autorité compétente qui approuve le prospectus**

Le Prospectus a été approuvé par l'autorité de supervision financière estonienne (*Estonian Financial Supervision Authority*), en tant qu'autorité compétente en vertu du Règlement Prospectus, dont le siège social est situé à Sakala 4 Tallinn 15030 Estonie, et dont le numéro de téléphone est +372 668 0500.

A.4 **Date d'approbation du prospectus**

Le Prospectus a été approuvé le 6 septembre 2021.

A.5 **Avertissement**

Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus, mettant l'accent sur les informations clés concernant Wise.

Les informations résumées ci-dessous sont basées sur l'intégralité du Prospectus, y compris les informations financières qui y sont présentées, et doivent être lues conjointement avec, et sous réserve de, celui-ci. Toute décision d'investir dans les Nouvelles Actions de Catégorie A doit être fondée sur un examen de l'intégralité du Prospectus par l'investisseur. Investir dans les Nouvelles Actions de Catégorie A comporte des risques et l'investisseur peut perdre tout ou partie du capital investi. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon le droit national, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Aucune personne ayant préparé le résumé n'assume de responsabilité civile pour ce résumé ou les informations qu'il contient, y compris sa traduction, sauf si le résumé est trompeur, inexact ou incohérent, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces Nouvelles Actions de Catégorie A.

SECTION B— INFORMATIONS CLÉS SUR L'ÉMETTEUR

B.1 *Qui est l'émetteur des valeurs mobilières ?*

B.1.1 *Siège social, forme juridique, IEJ, pays d'immatriculation, droit régissant ses activités et pays d'origine*

La Société est une société anonyme immatriculée le 18 février 2021 sous le numéro 13211214 et sous le nom 456 Newco plc et renommée Wise plc le 17 juin 2021. Son siège social est situé en Angleterre et au Pays de Galles. La société est régie par la loi sur les sociétés de 2006 (*Companies Act 2006*) (la "Loi"). Le numéro IEJ de la Société est 213800LD9XCHIC1C4V71.

La Société est la société holding ultime du Groupe et a été intégrée dans le Groupe dans le cadre de la Réorganisation du Groupe le 22 juin 2021. La principale entité opérationnelle au sein du Groupe est Wise Payments Limited (anciennement nommée TransferWise Ltd et renommée le 25 juin 2021). L'activité du Groupe étant principalement exercée par Wise Payments Limited (l'ancienne société holding du Groupe) et ses filiales, l'activité et les informations financières historiques figurant dans le Prospectus concernent principalement Wise Payments Limited afin que les investisseurs puissent procéder à une évaluation éclairée.

B.1.2 *Principales activités*

Chaque année, les particuliers et les entreprises paient des dizaines de milliards de livres sterling en frais, essentiellement sous forme de majorations de taux de change, pour un service lent et peu pratique permettant de transférer plus de 18 000 milliards de livres sterling dans le monde.

Ainsi, il y a dix ans, nous nous sommes donnés pour mission de créer une monnaie sans frontières : instantanée, pratique, transparente et éventuellement gratuite.

Pour y parvenir, nous avons passé la dernière décennie à développer une infrastructure destinée à remplacer cet ancien système désuet. Notre infrastructure est constituée d'un réseau mondial en constante expansion d'intégrations directes et indirectes avec les systèmes de paiement locaux, d'une couverture mondiale en matière de réglementation et de conformité, et d'un service complet d'assistance à la clientèle et d'exploitation.

Combinée, cette infrastructure résout les principaux problèmes auxquels sont confrontés nos clients.

- *Prix* : Nos prix sont en moyenne jusqu'à huit fois moins chers que ceux des grandes banques britanniques.
- *Rapidité* : Plus de 38 % des transferts sont effectués instantanément et environ 87 % en moins d'un jour.
- *Commodité* : L'expérience Wise est rapide, intuitive et simple.
- *Transparence* : Nous donnons aux clients les moyens d'agir en leur proposant des comparaisons de prix actualisées et en faisant pression sur les gouvernements du monde entier pour qu'ils modifient les lois obsolètes.

Notre infrastructure mondiale de paiements alimente nos quatre principaux produits : Wise Transfer, Wise Account, Wise Business et Wise Platform :

- *Wise Transfer* : Wise Transfer est un moyen abordable, rapide et pratique d'envoyer de l'argent à l'étranger. Avec Wise Transfer, nos clients peuvent envoyer de l'argent dans plus de 80 pays, couvrant plus de 85 % des comptes bancaires dans le monde.
- *Wise Account* : Wise Account définit une nouvelle catégorie de services pour répondre aux besoins actuels bancaires multidevises des particuliers : envoyer et dépenser de l'argent à l'échelle internationale, détenir de l'argent en 56 devises et obtenir des numéros de compte réels dans dix devises.
- *Wise Business* : il s'agit d'un compte d'entreprise international ; il possède toutes les caractéristiques du compte Wise ainsi que des extras adaptés aux besoins des petites et moyennes entreprises, comme les flux bancaires, les paiements de masse et l'accès multi-utilisateurs.
- *Wise Platform* : il s'agit de la plateforme utilisée par les banques, les coopératives de crédit, les institutions financières et les entreprises partenaires, offrant aux clients des paiements plus rapides et moins chers et des fonctionnalités de compte. La plateforme Wise est utilisée par 17 banques dans 11 pays sur 4 continents.

Ainsi, alors que nous sommes nés en 2011 comme un service de transfert international pour les particuliers, nous nous sommes développés pour devenir un réseau mondial de paiements transfrontaliers qui remplace les services bancaires internationaux traditionnels pour dix millions de clients particuliers et professionnels.

Les clients détiennent désormais plus de 3,7 milliards de livres sterling dans Wise (y compris Wise Account et Wise Business), et 1,6 million de cartes de débit ont été émises.

Les particuliers utilisent Wise pour envoyer de l'argent au-delà des frontières, être payés dans 30 pays différents et dépenser de l'argent dans plus de 176 pays du monde entier.

Les entreprises utilisent Wise pour étendre leurs activités et opérer à l'échelle internationale.

Les banques et les entreprises utilisent la plate-forme Wise pour faire profiter leurs propres clients des avantages du service de transfert international plus rapide et moins cher de Wise.

Nous avons traité un volume de 54 milliards de livres sterling au cours de l'exercice 2021, ce qui a permis aux clients d'économiser plus d'un milliard de livres en frais. Ce volume s'est traduit par un chiffre d'affaires de 421 millions de livres sterling, soit une croissance de près de 40 % par rapport à l'exercice 2020, et une marge d'EBITDA ajusté de 26 % pour l'exercice 2021.

B.1.3 Principaux actionnaires

A la connaissance des Administrateurs, les participations (au sens de la partie 22 de la Loi) représentant directement ou indirectement, 3 % ou plus du capital social total émis de la Société au 4 août 2021 sont les suivantes :

	Actions de catégorie A	Actions de catégorie B	Actions en circulation dans la société ⁽¹⁾
Kristo Käärman ⁽²⁾	186.858.255	186.802.356	18,78%
Taavet Hinrikus ⁽³⁾	103.616.498	53.966.926	10,42%
Valar Ventures	97.563.149	49.883.777	9,81%
Andreessen Horowitz	88.424.290	28.216.214	8,89%
IA Ventures	67.367.134	47.586.396	6,77%
Baillie Gifford	49.275.812	21.263.801	4,95%
D1 Capital Partners	37.931.096	—	3,81%
Lone Pine Capital	31.676.472	—	3,18%

Notes :

(1) Calculé sur la base des actions de catégorie A uniquement.

(2) Comprend 779 766 actions de catégorie A et 779 766 actions de catégorie B détenues indirectement par le biais d'une participation de 100 % dans Kotilda OÜ.

(3) Détenue indirectement par le biais d'une participation de 100% dans OÜ Notorious.

Les actions de catégorie A et les actions de catégorie B détenues par les principaux actionnaires viennent au même rang que les autres actions de catégorie A et actions de catégorie B, en tous points.

B.1.4 Principaux dirigeants

Le directeur général de la Société est Kristo Käärman et son directeur financier est Matthew Briers.

B.1.5 Identité des contrôleurs légaux des comptes

Les commissaires aux comptes du Groupe pour la période couverte par les informations financières historiques figurant dans le Prospectus sont PricewaterhouseCoopers LLP, dont le siège social est situé au 1 Embankment Place, Londres WC2N 6RH, Royaume-Uni.

B.2 Quelles sont les informations financières clés concernant l'émetteur ?

L'émetteur ayant été constitué le 18 février 2021 pour agir en tant que société holding du Groupe, il ne dispose d'aucun historique financier et, par conséquent, les informations financières présentées dans le Prospectus comprennent les informations financières consolidées du Groupe, c'est-à-dire TransferWise Ltd et ses filiales, pour les exercices précédents. Les tableaux ci-dessous présentent les informations financières résumées du Groupe pour les périodes indiquées, telles que rapportées conformément aux *International Financial Reporting Standards* adoptées par l'Union Européenne ("IFRS"). Le rapport des commissaires aux comptes sur les informations financières historiques n'est assorti d'aucune réserve. Les informations financières historiques du Groupe au 31 mars 2021, 2020 et 2019 et pour chacun des exercices clos à ces dates ont été extraites sans ajustement significatif des informations financières auditées du Groupe, des

informations comparatives re-présentées de 2020 ou des informations comparatives re-présentées de 2019 (selon le cas).

Informations sélectionnées du compte de résultat consolidé

	Exercice clos le 31 mars		
	2021	2020*	2019*
	<i>(en millions de livres sterling)</i>		
Chiffre d'affaires	421.0	302.6	177.9
Résultat d'exploitation	44.9	23.6	12.2
Résultat de l'exercice	30.9	15.0	10.3

Informations sélectionnées du bilan consolidé

	Au 31 mars		
	2021	2020*	2019*
	<i>(en millions de livres sterling)</i>		
Total de l'actif	4,301.8	2,376.4	1,112.7
Capitaux propres.....	285.3	196.8	126.4

Tableau de flux de trésorerie consolidé

	Exercice clos le 31 mars		
	2021	2020*	2019*
	<i>(en millions de livres sterling)</i>		
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ...	2,073.9	1,188.4	683.8
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement.....	(671.8)	(20.9)	(123.0)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement.....	24.8	31.2	(6.6)

* Le Groupe a re-présenté de nouveau certaines informations financières pour l'exercice 2020 et l'exercice 2019 afin de refléter : (i) la correction d'erreurs et des changements dans la méthode comptable des états financiers consolidés de l'exercice 2021 ; et (ii) les changements dans la présentation des états financiers consolidés de l'exercice 2021.

B.3 Quels sont les principaux risques spécifiques à l'émetteur ?

- D'autres sociétés pourraient créer de meilleurs produits et services pour nos clients à l'avenir.
- Les changements mondiaux et économiques peuvent réduire la demande pour nos produits et services.
- Nous pourrions ne pas être en mesure de maintenir notre niveau actuel de réputation et de service.
- Nous sommes confrontés au risque de cyber-attaques qui peuvent compromettre nos systèmes informatiques et même exposer les données de nos clients.
- Nous pourrions réduire nos frais plus rapidement que nos coûts, ce qui nous rendrait moins rentable.
- Les augmentations des frais de transaction et de traitement peuvent remettre en cause notre rentabilité et exercer une pression à la hausse sur les prix.
- Nous sommes exposés aux fluctuations des taux de change, et une volatilité excessive pourrait avoir un impact sur notre rentabilité.
- Les régimes juridiques et réglementaires pourraient continuer à permettre aux banques et à d'autres concurrents de dissimuler des frais pour les paiements internationaux dans le taux de change de manière non-transparente pour les clients et qui fausserait injustement les comparaisons de prix.
- Nous pourrions ne pas nous conformer aux conditions de licence réglementaires, ce qui nous obligerait à faire face à des coûts croissants ou même à perdre la capacité d'opérer.

SECTION C—INFORMATIONS CLÉS SUR LES VALEURS MOBILIÈRES

C.1 Quelles sont les principales caractéristiques des valeurs mobilières ?

C.1.1 Nature, catégorie et code ISIN

La Société a deux catégories d'actions, les Actions de Catégorie A et les Actions de Catégorie B.

La Société propose d'offrir les Nouvelles Actions de Catégorie A dans le cadre du Prospectus. Elles seront enregistrées sous le code ISIN GB00BL9YR756 et le numéro SEDOL BL9YR75 et elles devraient être admises à la négociation sur le Marché Principal du London Stock Exchange sous le symbole "WISE". Aucune demande d'admission à la négociation des Nouvelles Actions de Catégorie A ne sera faite sur la base du Prospectus et il n'y a aucune assurance que les Nouvelles Actions de Catégorie A seront admises à la négociation. Les Actions de Catégorie B ne sont pas admises à la cote ou à la négociation sur une bourse de valeurs et ne sont ni cessibles ni négociables.

C.1.2 Monnaie, valeur nominale, nombre de valeurs mobilières émises et échéance

La devise des Actions est la livre sterling du Royaume-Uni. A la date du Prospectus, il y a 994.589.856 Actions de Catégorie A de 0,01 £ chacune (toutes entièrement libérées ou créditées comme entièrement libérées) et 398.889.814 Actions de Catégorie B de 0,000000001 £ chacune en circulation.

C.1.3 Droits attachés aux valeurs mobilières

Les droits attachés aux Nouvelles Actions de Catégorie A sont en tous points uniformes et les Nouvelles Actions de Catégorie A forment une seule catégorie avec les Actions de Catégorie A existantes de la Société à toutes fins, y compris en ce qui concerne le vote et pour tous les dividendes et autres distributions déclarés, effectués ou payés sur les actions ordinaires de la Société. Sous réserve des droits et restrictions attachés à toute catégorie d'actions, les actionnaires de catégorie A ont, en vertu du droit commun, le droit d'être intéressé à tout excédent d'actif en cas de liquidation, au prorata de leur participation. Les droits attachés aux actions de catégorie B sont en tous points uniformes et les actions de catégorie B forment une seule catégorie à toutes fins, y compris en ce qui concerne le vote. Les actions de catégorie B ne confèrent aucun droit au paiement de dividendes ou à la restitution des actifs excédentaires en cas de liquidation (à l'exception de leur valeur nominale, qui s'élève à 0,398889814 £ au total pour l'ensemble des actions de catégorie B).

C.1.4 Rang des valeurs mobilières dans la structure du capital de l'émetteur en cas d'insolvabilité

Les Actions de Catégorie A viendront toutes au même rang à tous égards et ne comportent aucun droit en matière de capital pour participer à une distribution (y compris lors d'une liquidation) autre que ceux qui existent en vertu de la loi. Sous réserve de la loi applicable, lors d'une distribution d'actifs en cas de liquidation ou de dissolution, l'excédent d'actifs de la Société restant après le paiement de son passif servira :

- premièrement, à rembourser intégralement au détenteur de toute action de préférence remboursable en circulation le montant libéré sur cette action ;
- deuxièmement, à payer à chacun des Actionnaires de Catégorie B la valeur nominale de leurs Actions de Catégorie B (à condition que, s'il n'y a pas suffisamment d'actifs excédentaires pour payer les montants par action égaux à la valeur nominale, les actifs excédentaires restants seront distribués aux Actionnaires de Catégorie B au prorata des montants totaux qui leur seraient autrement dus en vertu de cette stipulation) ; et
- troisièmement, en cas de solde de l'actif excédentaire, à payer les actionnaires de Catégorie A au prorata du nombre d'actions de Catégorie A détenues.

C.1.5 Restrictions au transfert

Il n'existe aucune restriction à la libre négociabilité des Actions de Catégorie A.

Les Actions de Catégorie B sont non-négociables et non-cessibles.

C.1.6 Politique en matière de dividende

Bien que nous ayons fait de grands progrès, nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir pour accomplir notre mission. Nous continuerons à réinvestir nos marges dans notre infrastructure et nos produits tout en nous concentrant sur nos clients et leur expérience. Nous pensons que cela permettra de générer du volume, de changer d'échelle et sera finalement le meilleur moyen d'accroître la valeur actionnariale à long terme. Nous réexaminerons notre politique de dividendes de manière continue, mais nous ne prévoyons pas de déclarer ou de payer des dividendes dans un avenir proche.

C.2 **Où les valeurs mobilières seront-elles négociées ?**

Une demande sera faite à la FCA pour que les Actions de Catégorie A émises dans le cadre d'OwnWise (y compris les Nouvelles Actions de Catégorie A) soient admises au segment de cotation standard de la liste officielle de la FCA et au London Stock Exchange pour que les Actions de Catégorie A émises dans le cadre d'OwnWise (y compris les Nouvelles Actions de Catégorie A) soient admises à la négociation sur le Marché Principal du London Stock Exchange.

C.3 **Quels sont les principaux risques spécifiques aux valeurs mobilières ?**

- Nos Actions de Catégorie A peuvent être soumises à une volatilité des prix du marché et le prix du marché des Actions de Catégorie A peut baisser de manière disproportionnée en réponse à des événements qui ne sont pas liés à notre performance opérationnelle
- Notre Structure d'Actions à Double Catégorie a pour effet de renforcer le contrôle des droits de votes de certains actionnaires antérieurs à la cotation directe qui ont choisi de recevoir des Actions de Catégorie B, limitant ainsi la capacité des actionnaires de Catégorie A à influencer les affaires de l'entreprise.
- Nous ne pouvons pas prédire l'impact que notre Structure d'Actions à Double Catégorie pourrait avoir sur le prix du marché de nos Actions de Catégorie A.

SECTION D—INFORMATIONS CLÉS SUR L'OFFRE AU PUBLIC DE VALEURS MOBILIÈRES ET L'ADMISSION À LA NÉGOCIATION SUR UN MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

D.1 **A quelles conditions et selon quel calendrier puis-je investir dans cette valeur mobilière ?**

Conditions générales de l'offre et calendrier prévisionnel de l'offre

Afin de soutenir et d'encourager nos clients qui souhaitent devenir des actionnaires de Wise, nous mettons en place notre programme d'actionnaires clients ("OwnWise"), qui est conçu pour récompenser nos clients qui deviennent également des actionnaires à long terme avec des actions gratuites et d'autres avantages. OwnWise sera initialement disponible pour nos clients dans les États membres de l'UE et au Royaume-Uni et sera limité, la première année, à 100 000 clients éligibles participants.

Les actionnaires de Catégorie A pourront céder leurs actions de Catégorie A à tout moment. Les actionnaires de Catégorie A peuvent choisir de vendre leurs actions de Catégorie A au cours de la période de 12 mois s'ils ne souhaitent pas recevoir les actions gratuites et autres avantages du programme OwnWise. Toutefois, les Actionnaires de Catégorie A auront droit aux actions gratuites et autres avantages associés à OwnWise uniquement s'ils continuent à détenir les Actions de Catégorie A pendant 12 mois après l'ouverture de la Période de Détention d'OwnWise le 1^{er} octobre 2021.

Au maximum 2.500.000 Actions de Catégorie A seront attribuées et émises par la Société aux Clients de l'UE Éligibles participants (qui répondent aux critères ci-dessous) gratuitement. Le nombre total de Nouvelles Actions de Catégorie A qui devraient être attribuées aux Clients de l'UE Éligibles dans le cadre d'OwnWise devrait être déterminé après l'expiration de la Période de Détention d'OwnWise et sera annoncé publiquement et publié sur le site Internet de la Société. La Période de Détention d'OwnWise s'ouvrira le 1^{er} octobre 2021 et durera jusqu'au 30 septembre 2022 (inclus).

Calendrier prévu des principaux événements :

Evènement	Heure et Date
Période pendant laquelle les clients peuvent enregistrer leur intérêt pour OwnWise.....	17 juin 2021 - midi (heure du Royaume-Uni) le 30 septembre 2021
Publication du Prospectus	7 septembre 2021
Période pendant laquelle les Clients de l'UE Éligibles seront notifiés de l'acceptation de leur participation dans OwnWise	10 septembre 2021 – 30 septembre 2021
Période de Détention d'OwnWise	1 ^{er} octobre 2021 – 30 septembre 2022 (inclus)
Date à laquelle les Clients de l'UE Éligibles doivent fournir la preuve d'achat(s) éligible(s) d'Actions de Catégorie A	8 octobre 2021

Date à laquelle les Clients de l'UE Eligibles doivent notifier leur intention de mettre fin à leur participation dans OwnWise ou de ne pas recevoir les avantages d'OwnWise	12 septembre 2022
Date à laquelle les Clients de l'UE Eligibles peuvent être tenus de fournir la preuve qu'ils détiennent les Actions de Catégorie A éligibles pendant la Période de Détention d'OwnWise	7 octobre 2022
Notification du nombre total de Nouvelles Actions de Catégorie A	le ou aux alentours du 28 octobre 2022
Emission de Nouvelles Actions de Catégorie A aux Clients de l'UE Eligibles	le ou aux alentours du 30 novembre 2022

Participation à l'offre et étapes requises des investisseurs

Afin d'être qualifié de Client de l'UE Eligible, vous devez répondre aux critères d'éligibilité conçus pour garantir que nous intégrons des clients actifs dans notre base d'actionnaires à long terme, notamment (sans limitation) : (i) avoir été un client individuel de Wise avant le 17 juin 2021 ; (ii) avoir effectué au moins une transaction multi-devises avec Wise avant le 17 juin 2021 ; (iii) être résident ou situé dans un état de l'UE où les lois et réglementations applicables en matière de valeurs mobilières vous permettent d'acheter et de détenir des actions de Wise (et nous permettent de vous attribuer de Nouvelles Actions de Catégorie A, y compris sans exigences légales ou procédurales supplémentaires non justifiées) ; et (iv) ne pas être, ni n'avoir été, un employé de Wise ou d'une société du groupe Wise.

Si vous êtes un Client de l'UE Eligible, vous devez enregistrer votre intérêt à participer à OwnWise. Les Clients de l'UE Eligibles doivent manifester leur intérêt entre le 17 juin 2021 et le 30 septembre 2021 à midi (heure du Royaume-Uni). Après inscription, vous devez attendre une confirmation de Wise par email indiquant que vous avez été sélectionné pour le programme OwnWise. Cette confirmation, si vous êtes sélectionné, vous sera adressée après la publication du Prospectus.

Si un Client Eligible de l'UE participant au programme OwnWise : (i) détient des Actions de Catégorie A à la fermeture des bureaux (c'est-à-dire à la clôture des négociations au London Stock Exchange) le jour ouvrable précédant l'ouverture de la Période de Détention d'OwnWise ; et (ii) continue de les détenir pendant 12 mois après l'ouverture de la Période de Détention d'OwnWise le 1^{er} octobre 2021 et jusqu'au 30 septembre 2022 (inclus), le Client de l'UE Eligible participant à OwnWise aura le droit, à la fin de cette période, de recevoir des Nouvelles Actions de Catégorie A représentant 5 % de la valeur (sur la base de la valeur de marché de ces Actions de Catégorie A au moment de l'achat) des Actions de Catégorie A qu'il détient à la fermeture des bureaux (c'est-à-dire à la fermeture des négociations au London Stock Exchange) le jour ouvrable précédant le début de la Période de Détention d'OwnWise (jusqu'à une valeur maximale par Client de l'UE Eligible de 100 £ arrondie au nombre entier inférieur le plus proche, et sous réserve d'un montant minimal de 1 Nouvelle Action de Catégorie A).

Si vous souhaitez mettre fin à votre participation à OwnWise ou ne pas recevoir les avantages OwnWise, vous devez contacter notre Centre d'Aide (<https://wise.com/help/contact>) dès que possible et au moins 14 jours ouvrables avant la fin de la Période de détention d'OwnWise (i.e le 12 septembre 2022).

Attribution des Nouvelles Actions de Catégorie A

Afin de faciliter l'attribution des Nouvelles Actions de Catégorie A, les Administrateurs ont été autorisés par résolution des actionnaires à émettre et à attribuer des Actions de Catégorie A par le biais d'une émission gratuite. Les Administrateurs exerceront ces pouvoirs sous réserve d'un coût maximum pour Wise de 10.000.000 £ (soit un maximum de 100 £ par client éligible participant) et d'une émission globale maximum dans le cadre d'OwnWise de 2,500,000 Actions de Catégorie A. En outre, le coût total estimé associé à OwnWise dans son ensemble est de 1.3 million £.

Des attributions de Nouvelles Actions de Catégorie A seront également faites aux clients participants éligibles au Royaume-Uni et potentiellement dans certaines autres juridictions selon des conditions substantiellement identiques non régies par le Prospectus, qui ne concerne que la réception de Nouvelles Actions de Catégorie A par les Clients Eligibles de l'UE.

Bien que les clients participants n'aient droit aux avantages d'OwnWise que s'ils détiennent les Actions de Catégorie A concernées pendant 12 mois après l'ouverture de la Période de Détention d'OwnWise le 1^{er} octobre 2021, il ne leur est pas interdit par les termes et conditions d'OwnWise de céder les Actions de Catégorie A de quelque manière que ce soit pendant cette période.

Dilution

La détention d'Actions de Catégorie A par chaque actionnaire existant, en pourcentage du capital social émis de la Société après l'émission des Nouvelles Actions de Catégorie A, devrait être diluée d'environ 0,25 pour cent, suite à l'émission d'Actions de Catégorie A dans le cadre d'OwnWise (sur la base du nombre d'actions en circulation au 20 août 2021, et en supposant que le montant maximum d'Actions de Catégorie A dans le cadre d'OwnWise soit émis en totalité, soit un montant de 2 500 000, qu'aucune autre Action de Catégorie A ne soit émise avant l'émission d'Actions de Catégorie A dans le cadre d'OwnWise et qu'aucun actionnaire existant ne participe à OwnWise).

Annulation d'OwnWise

Wise se réserve le droit d'annuler OwnWise ou de modifier les termes et conditions de celui-ci décrits dans le Prospectus. Wise informera les Clients Eligibles de l'UE participants d'une telle annulation ou d'un tel changement des termes et conditions après la publication du Prospectus et si la loi applicable l'exige, elle publiera un supplément à ce Prospectus.

Négociation

A la date du Prospectus, les Actions de Catégorie A sont admises à la négociation sur le segment de cotation standard de la Liste Officielle de la FCA et sur le Marché Principal du London Stock Exchange pour les titres cotés sous le symbole "WISE", le code ISIN GB00BL9YR756 et le numéro SEDOL BL9YR75. Les Nouvelles Actions de Catégorie A émises dans le cadre d'OwnWise seront admises à la négociation sur le Marché Principal du London Stock Exchange. A cette fin, Wise déposera une demande auprès du London Stock Exchange. Il est prévu que la négociation des Nouvelles Actions de Catégorie A commence le, ou aux alentours du, 30 novembre 2022.

D.2 *Pourquoi ce prospectus est-il établi ?*

Utilisation et montant net estimé du produit

L'objectif de ce Prospectus est de fournir des informations aux Clients de l'UE Eligibles sur OwnWise et sur la manière dont les Clients de l'UE Eligibles peuvent participer à OwnWise afin de recevoir des Nouvelles Actions de Catégorie A. OwnWise est conçu pour soutenir et encourager les clients de Wise qui souhaitent devenir des actionnaires de Wise et récompenser nos clients qui deviennent également des actionnaires à long terme avec les Nouvelles Actions de Catégorie A en tant qu'actions gratuites sans aucun coût pour ces actionnaires et d'autres avantages qui sont offerts dans le cadre du programme OwnWise. La Société et ses Actionnaires actuels ne recevront ni n'utiliseront aucun produit de l'offre des Nouvelles Actions de Catégorie A dans le cadre de ce Prospectus.

Conflits d'intérêts significatifs

Il n'y a pas de conflits d'intérêts significatifs en relation avec OwnWise.

Conventions de prise ferme

OwnWise ne fait l'objet d'aucune convention de prise ferme.